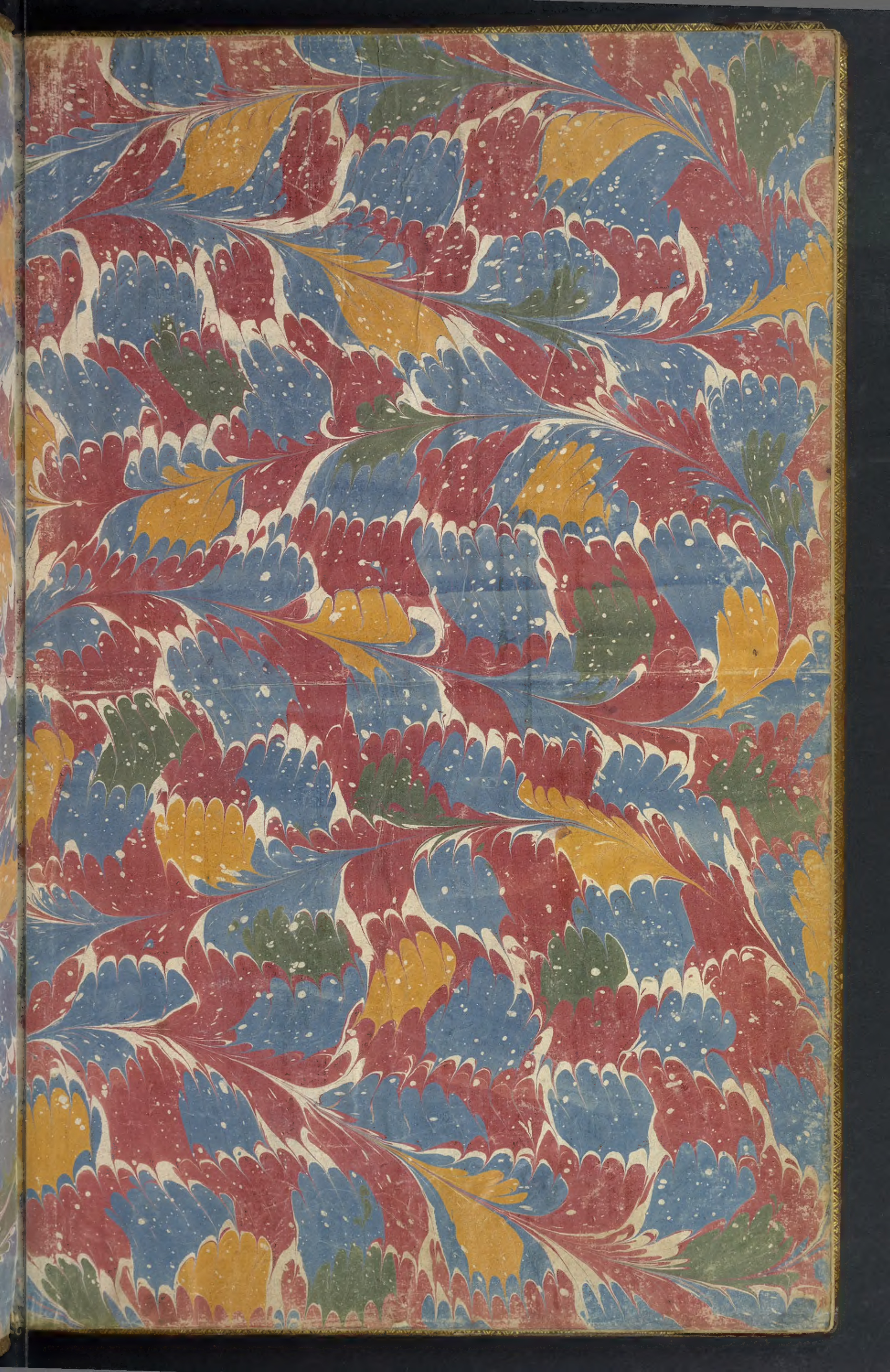
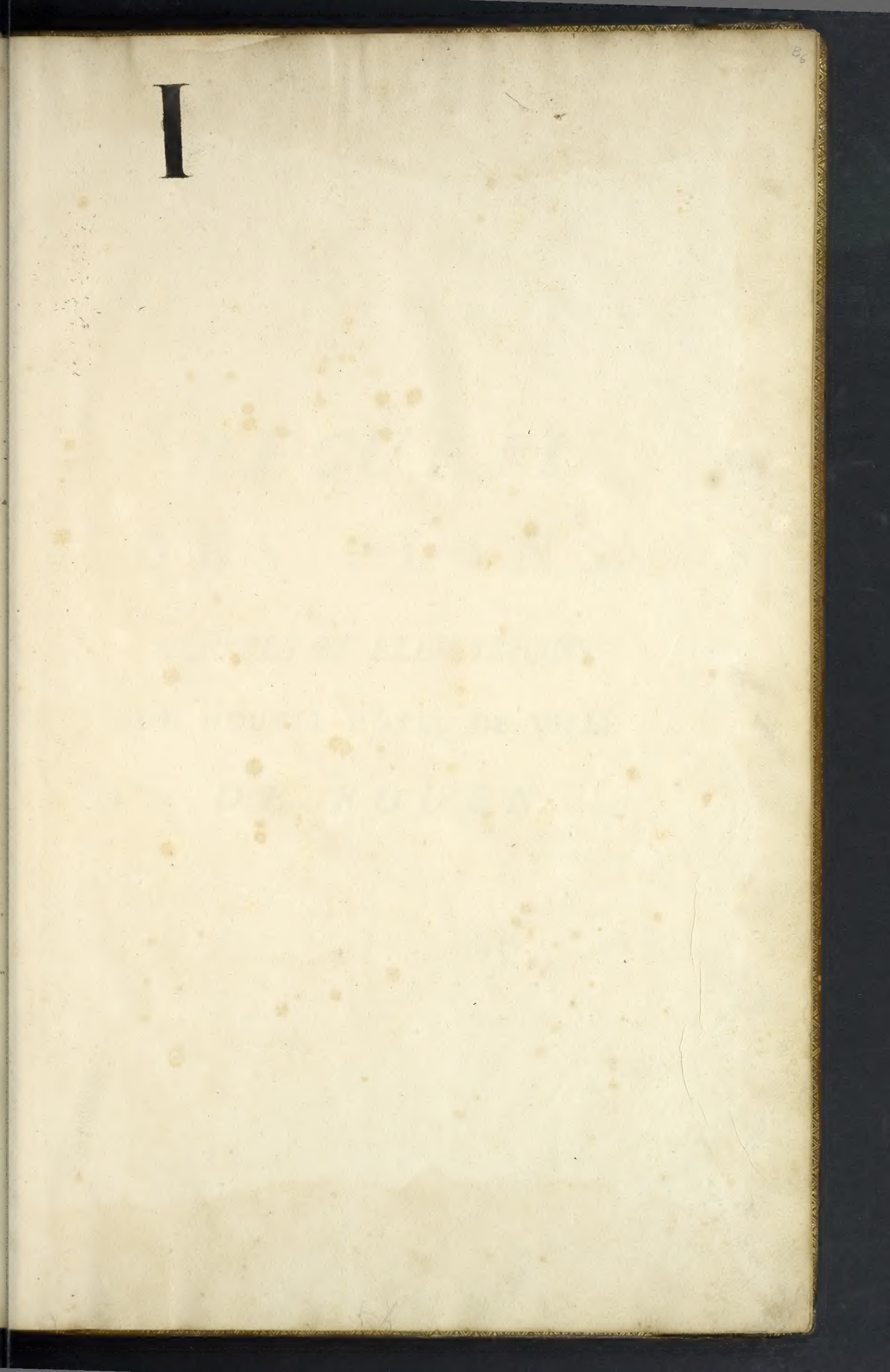
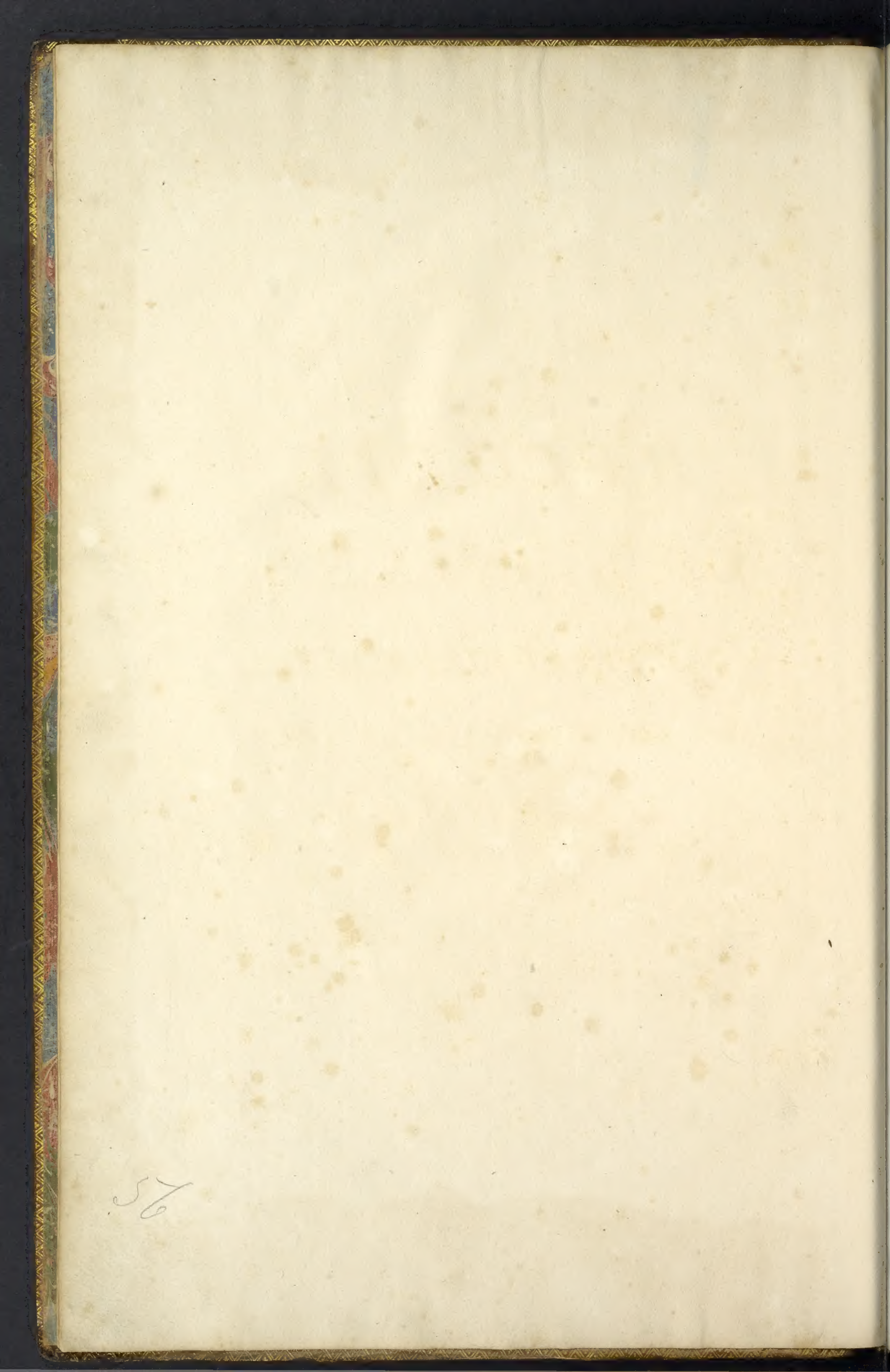







I



RECUEIL

DES PLANS,

COUPES ET ÉLÉVATIONS

DU NOUVEL HÔTEL DE VILLE

DE ROUEN.

RECUEIL
DES PLANS,
COUPES ET ELÉVATIONS
DU NOUVEL HÔTEL DE VILLE
DE ROUEN,

Dont la construction a été commencée en Mai 1757, avec les Plans d'un accroissement & autres ouvrages projettés pour cette Ville ;

DÉDIÉ ET PRÉSENTÉ

A MONSEIGNEUR LE MARÉCHAL DUC DE LUXEMBOURG.

Par MATTHIEU LE CARPENTIER, *Architecte du* ROI, *& de son Académie Royale d'Architecture, Associé de celle des Belles Lettres, Sciences & Arts de Rouen.*

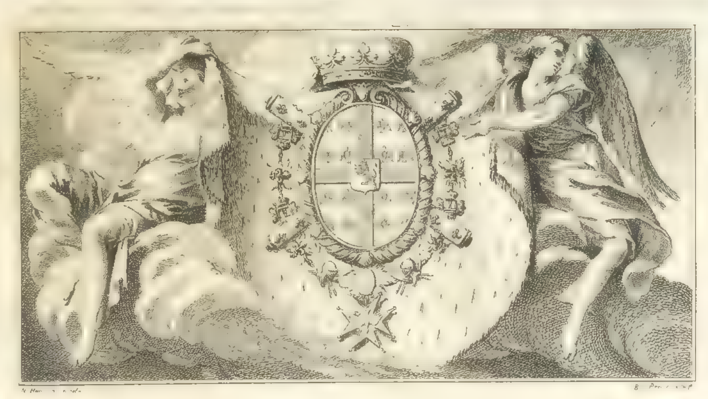


A PARIS,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Imprimeur-Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. LVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



A MONSEIGNEUR

DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG,

Duc de Luxembourg, de Montmorency & de Piney, Pair & Maréchal, premier Baron, & premier Baron chrétien de France, Chevalier des ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majeſté, & Gouverneur de la Province de Normandie.

ONSEIGNEUR,

Vous dédier ce Recueil eſt un hommage que je vous dois à toutes ſortes de titres. Ma reconnoiſſance s'empreſſeroit de les publier, ſi le reſpect ne m'impoſoit ſilence. C'eſt pour vous que j'ai commencé à exercer mes talens ; c'eſt

par vous que je ſuis connu. Mais en rempliſſant un devoir perſonnel, j'acquitte auſſi, MONSEIGNEUR, les vœux de la ville de Rouen. Verroit-elle ſans peine paroître un ouvrage qui l'intéreſſe, ſous un autre nom que le votre ? Né dans ſon ſein, attaché à elle par ſentiment, je mourrai ſatisfait d'avoir élevé dans ſes murs un monument qu'elle vous devra.

Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

LE CARPENTIER, *Architecte du Roi.*

EXPOSITION

DES PROJETS D'EMBELLISSEMENS *POUR LA VILLE DE ROUEN.*

LA Ville de Rouen eſt l'une des plus grandes, des plus peuplées & des plus riches de la France, & la Province dont elle eſt Capitale, l'une des plus fertiles & des mieux cultivées. Siege d'un Archevêché, d'une Cour de Parlement, d'une Chambre des Comptes, d'une Cour des Aides, d'un Bureau des Finances &c. Patrie de Bochart, des Corneilles, de Fontenelle, de Jouvenet & de divers autres hommes illuſtres par le ſçavoir, le mérite & les talens ; dans une ſituation que la nature favoriſe pour y faire fleurir le commerce & les manufactures ; enfin avec des déhors agréables, elle maſque un intérieur affligeant pour le Citoyen, & trompeur pour l'Etranger. Des rues étroites & mal percées, des maiſons de bois, un plan général, où le hazard ſeul ſemble avoir préſidé, rappellent dans le ſiecle du goût, la barbarie des Goths & des Vandales.

CETTE Ville n'eſt pas néanmoins dépourvüe d'Edifices d'un certain mérite. La Cathédrale, l'Egliſe de S. Oüen, l'Hôtel-Dieu, appellé le lieu de Santé, & le Pont ſont des monumens dignes d'être connus ; mais nulle liaiſon entre ces Edifices pour les faire au moins valoir, en les rapprochant. Si leurs abords rebutants rendent plus agréable l'impreſſion de leur aſpect, le plaiſir qu'ils ont fait aux yeux, s'eteint au moment qu'on les quitte, parce qu'on éprouve la même peine au paſſage d'un de ces Edifices à l'autre.

POUR ſortir du mauvais goût, il faut des événemens qui préparent, des hommes en place, Citoyens éclairés, un concours heureux de circonſtances en faveur des projets qui y tendent, & c'eſt préciſément ce qui eſt arrivé à l'occaſion de ceux contenus dans ce Recueil par la néceſſité d'abandonner l'Hôtel de Ville actuel de Rouen prêt à tomber (*a*), par l'empreſſement de ſon illuſtre Gouverneur (*b*), à demander au Roi ſa reconſtruction, par les démarches & les ſoins de deux reſpectables Intendants (*c*), pour en aſſurer le ſuccès, par le zele de M M. les officiers du Corps

(*a*) Par arrêt du Conſeil du 14 Janvier 1749, le Sieur Le Carpentier a été commis pour dreſſer procès-verbal de l'Etat de l'Hôtel de Ville actuel, avec un plan & devis des réparations ou réconſtruction.

(*b*) Monſeigneur le Maréchal Duc de Luxembourg a préſenté au Roi les plans du nouvel Hôtel de Ville le 3 Avril 1757.

(*c*) M M. de la Bourdonnaye & de Brou, qui ont ſollicité les arrêts du Conſeil, pour la reconſtruction du nouvel Hôtel de Ville, & pour l'accroiſſement de Rouen, des 20 Mai 1755, & 27 Décembre 1757.

de Ville (*a*) auſſi ſenſibles à ſa décoration qu'au bien des Citoyens ; enfin par le ſceau de la confirmation de l'entrepriſe au tribunal de ſon Auguſte Sénat (*b*). Mais il ne ſuffit pas que ces projets ayent été approuvés, l'Auteur doit au public le compte des raiſons de leur diſpoſition générale.

MOTIFS

DE LA DISPOSITION DU PLAN GÉNÉRAL.

ELEVER à Rouen un nouvel Hôtel de Ville uniquement pour remplacer l'ancien; c'eût été procurer aux Citoyens un Edifice plus grand, plus riant, plus commode, & ajouter un ſeul monument public à ceux que cette Ville renferme. Multiplier ces monumens en les réuniſſant, leur procurer tous les points de vue dont leur poſition eſt ſuſceptible; en faire une chaîne que l'Etranger puiſſe parcourir naturellement, c'eſt tirer du local tous les avantages que l'art puiſſe lui prêter, & ce qu'on a tâché de raſſembler dans le projet général dont le nouvel Hôtel de Ville fait l'Edifice le plus marqué.

ON arrive à Rouen du côté de Paris, par le fauxbourg d'Eauplet: l'Etranger qui paſſe, continue par le Quai, entre dans la Ville par la rue grand Pont, qu'il ſuit juſqu'au parvis de la Cathédrale, d'où tournant ſur la gauche, il entre dans la grande rue, traverſe la place du vieux Marché, & ſe rend, par la rue Cauchoiſe, à la porte de ce nom, à laquelle aboutiſſent les chemins du Havre & de Dieppe. C'eſt la traverſe de Rouen la plus naturelle pour aller à ces deux dernieres Villes, & la plus fréquentée. C'étoit un titre pour placer deſſus. le nouvel Hôtel de Ville.

HORS la Ville du côté du couchant, à peu-près à même diſtance de la riviere que la Cathédrale, a été bâti depuis peu un Hôtel-Dieu conſidérable par ſa grandeur, appellé le lieu de Santé. La place du vieux Marché ſe trouve ſituée entre la Cathédrale & cet Hôtel-Dieu, & c'étoit l'emplacement le plus convenable pour le nouvel Hôtel de Ville. On a profité du hazard de cette poſition, pour mettre ces trois Edifices dans le même alignement, enſorte que du veſtibule de l'Hôtel de Ville, on aura pour point de vue, la Cathédrale & le lieu de Santé, après que les ouvrages liés par convenance à ceux du nouvel Hôtel de Ville auront été exécutés.

ON projettoit depuis long-temps un accroiſſement à la Ville au-delà du vieux palais, en remontant de la riviere au fauxbourg Cauchoiſe; on s'eſt

(*a*) M. Marye, Maire. MM. Cabeüil, Prémagny, Maroüard, Canivet, Davoult & Widebien, Echevins, & M. Mullot, Procureur du Roi de la Ville de Rouen.

(*b*) L'arrêt du Conſeil pour la conſtruction de l'Hôtel de Ville, & les Lettres patentes ſur cet arrêt du 8 Juin 1755, ont été enregiſtrés au Parlement de Rouen le 30 Juillet de la même année.

encore ſervi de l'idée de ce projet pour diſtribuer le plan de cet accroiſſement, & le lier, tant avec la maſſe générale de la Ville, qu'avec le nouvel Hôtel de Ville & le lieu de Santé, en lui donnant les percés les plus avantageux, les dehors les plus riants, & en procurant par cette diſtribution la ſalubrité de l'air ſi eſſentielle à la conſervation des Habitans. Venons au détail de tous ces projets.

NOUVEL HÔTEL DE VILLE,

PLACE ROYALE ET ENVIRONS.

Le nouvel Hôtel de Ville ſera le plus riche côté d'une place quarrée oblongue de 55 toiſes de longueur, ſur 48 de largeur, avec des bâtimens d'une architecture uniforme dans ſes trois autres côtés. La grande rue alignée du milieu du parvis de la Cathédrale, au milieu de l'Hôtel de Ville, ſur 6 toiſes de largeur, diviſera juſte, en deux parties égales, le côté de cette place auquel elle doit aboutir. Deux rues de 5 toiſes diviſeront pareillement ſes deux autres côtés, ſçavoir la rue S. Eloy qui ſera alignée depuis la porte de ce nom, pour tendre au centre de la place & la rue de la priſon. La rue Cauchoiſe ſera auſſi alignée depuis l'angle de la Place Royale où elle commence, juſqu'à un grand carrefour à la tête du fauxbourg de ſon nom, auquel elle aboutit; cette rue aura auſſi 6 toiſes de largeur. La rue de la Pie qui part de l'autre angle de la place, ſera alignée ſur le milieu du portail de l'Egliſe des Jacobins & en aura quatre. Les rues du Vieux Palais, du Puits & de Sainte Croix des Pelletiers, aboutiront pareillement à la place ſur laquelle le Marché aux Veaux aura auſſi une iſſue, de façon qu'on y abordera de 9 côtés.

Au centre de la Place Royale ſera élevée ſur un piedeſtal, la Statue Pédeſtre du Roi, porté ſur un bouclier, par trois ſoldats, de la maniere dont ſe faiſoit la proclamation de nos premiers Rois.

Le nouvel Hôtel de Ville placé comme on vient de l'expliquer, aura 45 toiſes de face ſur la Place Royale, avec deux aîles qui formeront une cour intérieure de 27 toiſes de longueur, ſur 21 de largeur, fermée par un mur d'appui, ſurmontée d'une grille de fer. A la ſuite de cette cour ſera un jardin, dont partie de l'emplacement ſe trouve dans l'accroiſſement de la Ville, & l'extrêmité dans un des côtés d'une ſeconde place dont il va être parlé. Les Plans, Coupes & Elévations de cet Edifice, en expriment ſuffiſamment toutes les parties. On obſerve ſeulement que la pente naturelle du terrein a donné lieu de pratiquer dans l'aîle gauche, des ſouterreins de niveau à la rue de la Pie, dans leſquels ſont diſtribués les Fonderies des Plombs & des Suifs, & les Magazins des Chandelles, Seaux & Pompes pour les Incendies, avec le logement du Pompier. On obſerve éga-

lement qu'on a ménagé dans cet Edifice, les Salles & pieces néceſſaires pour l'aſſemblée de l'Académie des Sciences, Belles Lettres & Arts & pour le Concert. La maiſon commune des Citoyens devoit recevoir les Muſes qui cultivent leurs talens & contribuent à leurs plaiſirs.

Les emplacemens entre les deux aîles de l'Hôtel de Ville, & les rues Cauchoiſe & de la Pie, ſerviront à conſtruire des maiſons particulieres, ou des logemens attribués à pluſieurs officiers de l'Hôtel de Ville.

PROJET D'ACCROISSEMENT DE LA VILLE.

Cet accroiſſement, (*a*) dont la diſtribution eſt ſuffiſamment exprimée ſur le plan général, a cependant divers avantages qu'il eſt néceſſaire d'expliquer. Le 1er : ſon emplacement à la proximité de la Riviere & du Quai d'Harcourt, pour la facilité du commerce. Le 2eme : ſa liaiſon naturelle, tant avec la Ville qu'avec le Fauxbourg Cauchoiſe, pour déboucher de cette part dans le pays de Caux. Le 3eme : ſa poſition intermédiaire entre le lieu de Santé & la Ville à laquelle il l'unit, & dont il ſemblera faire partie.

Comme on eſt maître du terrein, on y à ménagé une place octogone qu'on nommera place de Luxembourg, dont le jardin de l'Hôtel de Ville fermé d'une grille de fer, formera l'un des grands côtés. Le centre de cette place ſera dans l'alignement de la Cathédrale au lieu de Santé, & on pourra y élever une Fontaine ou autre monument public. On arrivera de cette place à la principale entrée de l'Hôtel-Dieu, ſuivant le grand alignement dont on vient de parler par une rue de 7 toiſes de largeur, & elle ſera traverſée par une autre rue exactement d'équerre ſur cet alignement qui débouchera d'une part, ſur le Quai d'Harcourt, & de l'autre dans le carrefour au bout de la rue Cauchoiſe à la tête du Fauxbourg de ce nom, de façon que les voyageurs qui ne voudroient pas prendre leur chemin par la rue grand Pont, ou par celle de S. Eloy, ſuivroient les Quais juſqu'à cette derniere, & auroient ſur leur paſſage la vue de l'Hôtel de Ville & du lieu de Santé. On voit par le Plan, que ce carrefour ſera un point de réunion de tous les débouchés qui peuvent conduire à la Ville, à la Riviere, autour des foſſés de la Ville, à Dieppe & au Havre par la grande route qui fait de cette part le terme du nouvel accroiſſement.

Depuis la Porte de S. Eloy juſqu'à quelque diſtance au-delà de l'Egliſe de l'Hôtel-Dieu, on propoſe de conſtruire un nouveau Quai d'un ſeul alignement, avec une tête vis-à-vis cette Egliſe, qu'on nommera Quai d'Harcourt, & de le terminer, par une avenue ſemblable à celle de l'arrivée du côté de Paris. Ce Quai donnera au Port une iſſue qui lui manque ; une arrivée au nouveau quartier & à l'Hôtel-Dieu, & formera une promenade. Cet-

(*a*) On a marqué cet accroiſſement dans le Plan général, *planche premiere*, par une taille légere, pour le diſtinguer de l'ancien Plan de la Ville.

te arrivée de l'Hôtel-Dieu ſera annoncée par une large avenue aboutiſſant à une demie lune en face du portail de l'Egliſe tourné vers la Riviere.

Enfin pour terminer plus agréablement le nouveau quartier du côté de l'Hôtel-Dieu, & le ſéparer de ſon enclos, il ſera planté un Cours de quatre rangs d'arbres d'un ſeul alignement depuis le Quai d'Harcourt juſqu'au chemin du Havre, où il ſera terminé. Ce Cours ſera bordé de grands Foſſés du côté de l'Hôtel-Dieu & ſervira tout à la fois de grand chemin, de promenade & de boulevard à la Ville de Rouen.

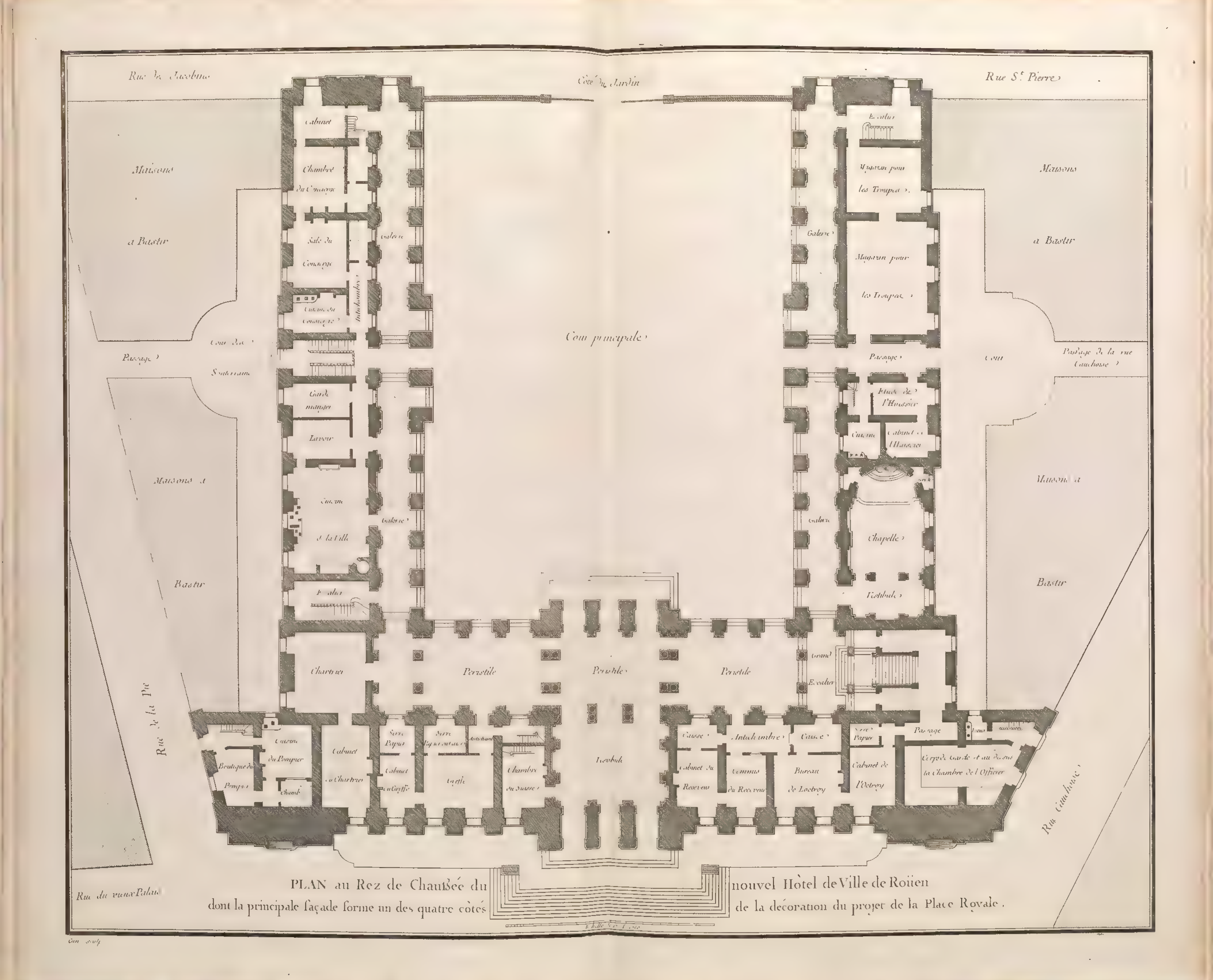
Telle eſt la diſpoſition générale qu'on a cru la plus convenable pour tirer parti de la ſituation & du local de la Ville de Rouen. Au premier coup d'œil ces projets paroîtront peut être un peu étendus, mais il faut conſidérer que les villes ne meurent point; qu'on doit toujours penſer & travailler en grand, lorſqu'il s'agit d'Edifices & d'embelliſſemens publics; qu'il eſt tout à la fois avantageux & néceſſaire d'enviſager d'un ſeul coup d'œil & de découvrir dans un plan général, les projets dont les lieux ſont ſuſceptibles, quoiqu'ils ne puiſſent être exécutés que dans une longue ſuite d'années; que ſi on avoit ſuivi cette méthode dans les grandes villes, tant d'ouvrages publics & particuliers ne formeroient pas un enſemble découſu dont les diverſes parties n'ont ni liaiſon, ni unité, ni correſpondance; que le prétexte de la grande dépenſe n'eſt jamais un motif recevable, pour exclure l'exécution, que dans le ſeul cas où l'on entreprend trop de choſes à la fois, & que le repentir ſuit toujours de près les partis dictés par le ſeul eſprit d'économie. M. de Tourni, offre un exemple frappant de la vérité de ces principes dans les ouvrages immenſes d'embelliſſemens dont il a décoré la ville de Bordeaux, qu'il a rendu l'une des plus belles de la France, & dont divers morceaux orneroient même la capitale du Royaume. Pourquoi la Ville de Rouen ne ſeroit-elle pas encouragée à l'imitation, lorſqu'à l'autorité qui la ſoutient, ſont jointes les mêmes vues, le même amour pour elle, & les mêmes connoiſſances du grand & du beau, dans ſon illuſtre Intendant.



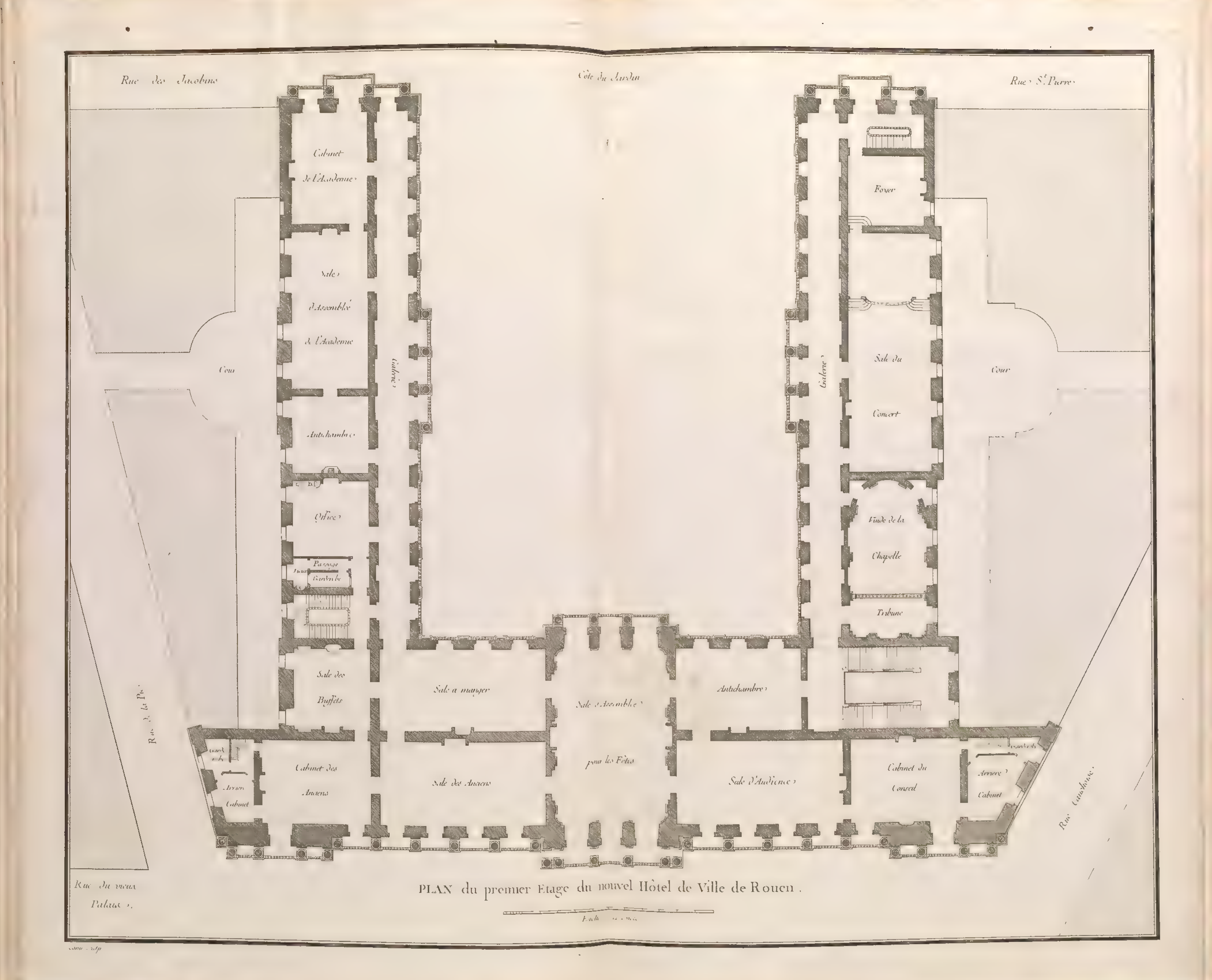


PLAN
D'une partie de la Ville de
ROUEN
Nota
Les Feuillans
Place de Luxembourg
Hostel de Ville
Place Royale
Place des Marchands
Quay d'Harcourt
Riviere de Seine
P. St. Eloy
P. de la Vicomte
Les Peres de l'Oratoire
St. Nicolas
Notre Dame
La Magdelaine
St. Vincent
St. Laurent
Les Carmes
Nouv. Marché
R. Cauchoise
Grand Pont
Toises

Canu



PLAN au Rez de Chaussée du nouvel Hôtel de Ville de Roüen dont la principale façade forme un des quatre côtés de la décoration du projet de la Place Royale.



PLAN du premier Etage du nouvel Hôtel de Ville de Rouen.

Blank inserted to ensure correct page position

Élévation du côté de la Place Royale.

Echelle de 12 Toises

Canut sculp.

Élévation du côté du Jardin

Echelle de 12 Toises

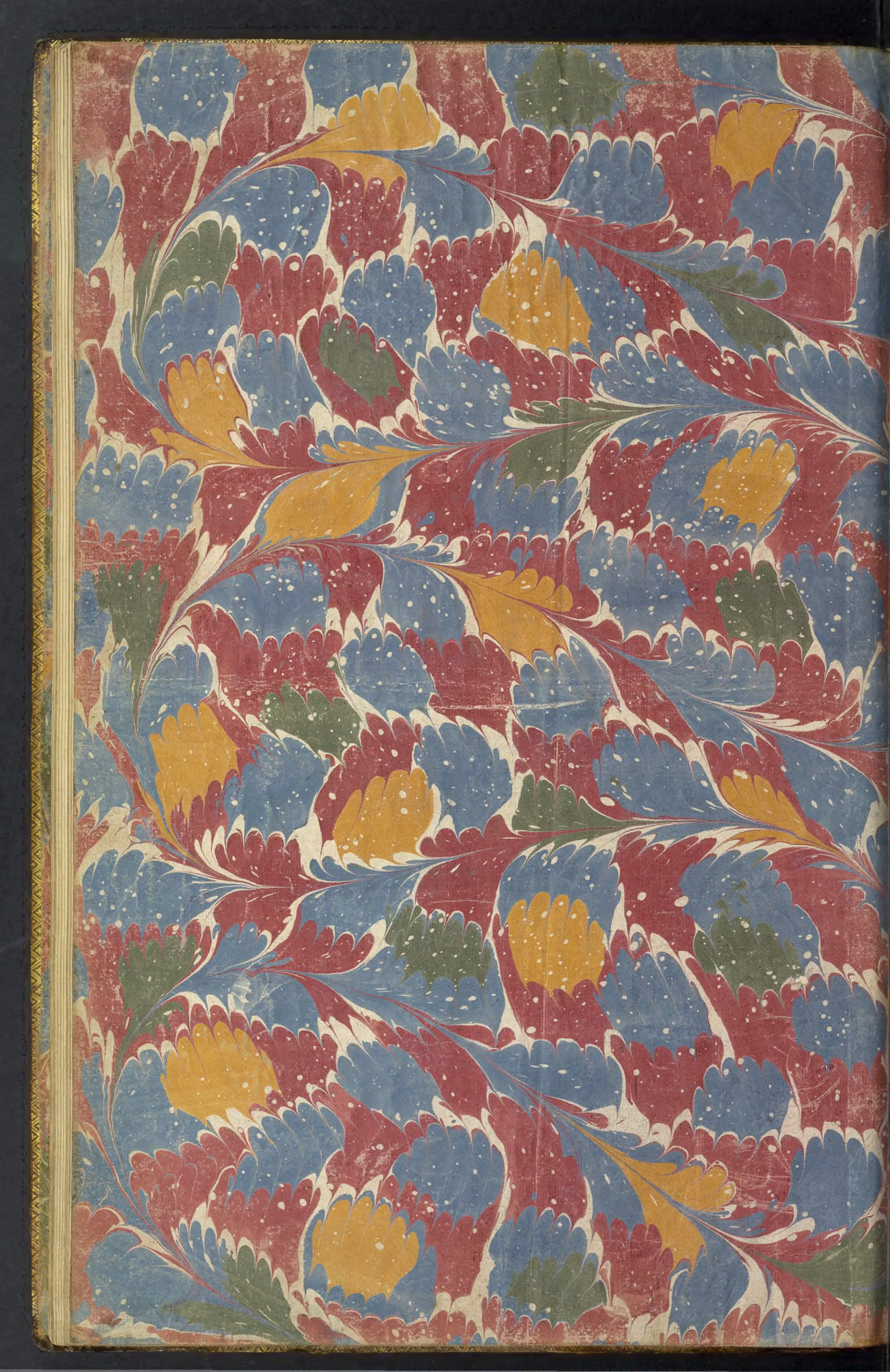
Canut sculp

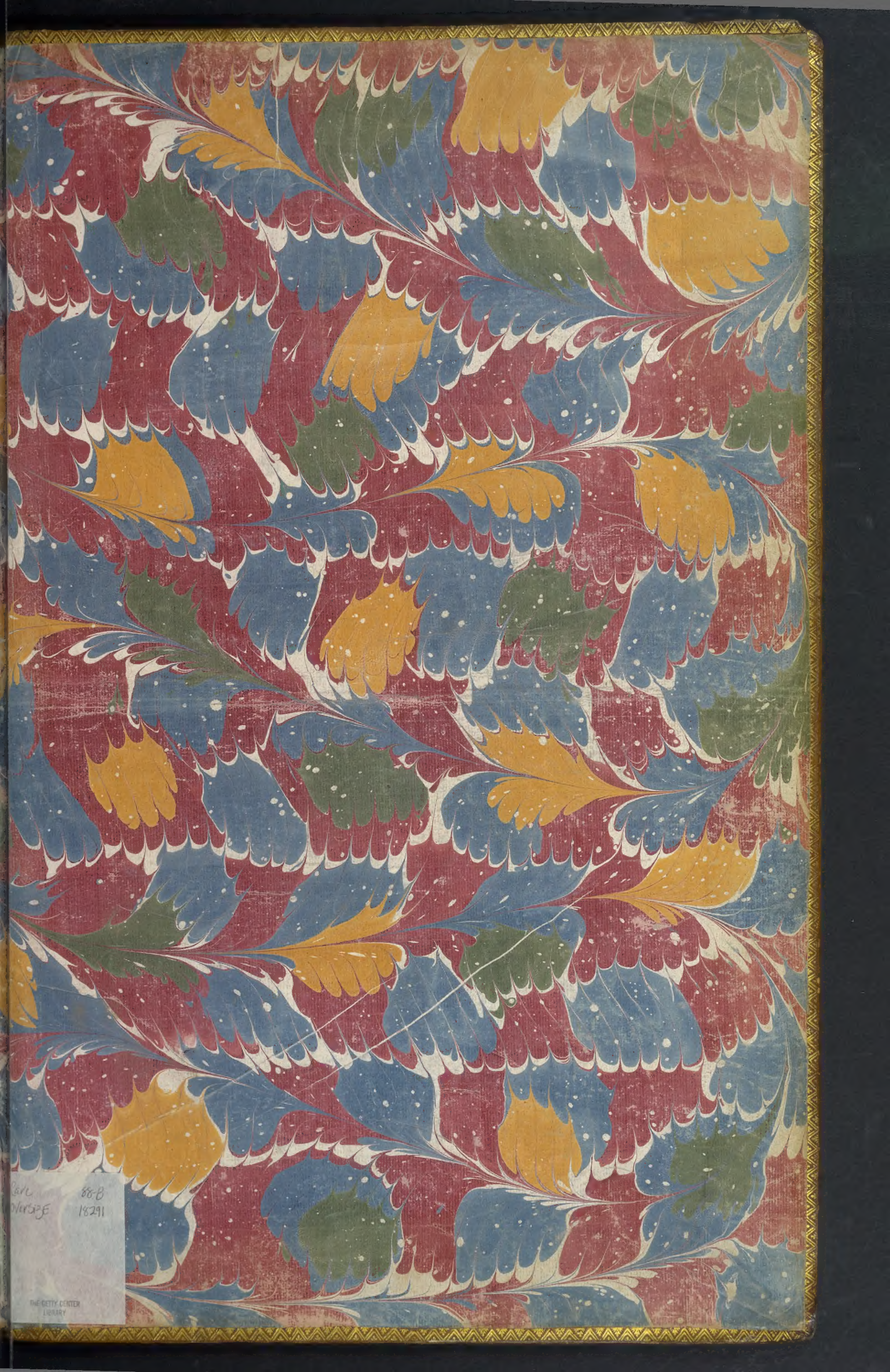
Coupe du principal Corps de Bâtiment et Elévation de l'une des Ailes prise au milieu de la Cour sur sa longueur.



Canu sculp.










HOTEL
DE
VILLE
DE
ROUEN